

MINISTÈRE  
DES  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
ET  
EUROPÉENNES

—  
Le Ministre  
—

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, LE

- 6 JUIL. 09 003799 CM

Monsieur le Ministre,

Par courrier du 3 juin, vous avez bien voulu me faire part de votre grave préoccupation concernant la situation d'Aung San Suu Kyi, préoccupation que je partage pleinement.

La France ne cesse d'appeler à la libération immédiate et sans condition de Mme Aung San Suu Kyi, ainsi que de l'ensemble des prisonniers politiques en Birmanie. Dès l'annonce de son arrestation et de son transfert à la prison d'Insein, j'ai exprimé notre plus ferme condamnation dans une déclaration du 14 mai, jugeant cette attitude des autorités birmanes d'autant plus inacceptable que l'état de santé de Mme Aung San Suu Kyi ne cesse de se dégrader. Au sein de l'Union européenne, la France a lancé le débat le 18 mai pour préparer une réaction rapide en fonction de l'issue du procès d'Aung San Suu Kyi, sans relâcher la pression d'ici là.

Avec nos partenaires de l'Union européenne, nous avons adopté et régulièrement renforcé depuis 1996 une position commune comportant des sanctions fermes et ciblées afin d'exiger une libération de l'ensemble des prisonniers politiques et l'engagement d'un véritable processus de dialogue entre les autorités birmanes, l'opposition démocratique conduite par Aung San Suu Kyi et les minorités ethniques en vue de la réconciliation nationale en Birmanie. Cette exigence qui est aujourd'hui portée par l'ensemble de la communauté internationale a été réaffirmée par le Conseil de Sécurité des Nations Unies le 23 mai, à l'initiative de la France, ainsi qu'aux réunions ministérielles de l'ASEM (25 et 26 mai à Hanoï) et de l'UE-ASEAN (27 et 28 mai à Phnom Penh), où la France était représentée par la Secrétaire d'Etat chargée des Affaires étrangères et des droits de l'Homme.

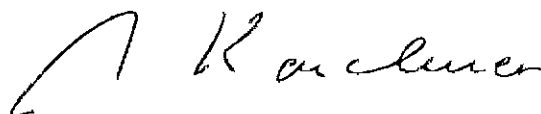
.../...

Monsieur Jean-Pierre SUEUR  
Ancien Ministre  
Sénateur du Loiret  
Sénat  
15 avenue de Vaugirard  
75291 PARIS Cedex 06

Le Président de la République a pour sa part demandé à s'entretenir le 12 juin avec Mme Aung San Suu Kyi, mais cette demande a été rejetée par les autorités birmanes. Les Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne ont à nouveau envoyé un message de soutien le 19 juin, à l'occasion du Conseil européen.

Soyez sûr que la France restera mobilisée et fera tout son possible pour obtenir la libération d'Aung San Suu Kyi. Pour autant, il n'y a pas de moyen simple d'accélérer une décision que nous souhaitons tous. C'est pourquoi il est nécessaire de renforcer, avec nos partenaires européens, un front commun associant les pays asiatiques pour exercer une pression efficace sur le régime.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Bernard KOUCHNER